



LIGUE POUR LA DEFENSE
DU CONSOMMATEUR AU BENIN



VECO
West Africa

Mangeons autrement

pour notre sécurité et notre souveraineté alimentaire au Bénin

Préface

L'agriculture a toujours été considérée comme la base de l'économie des pays africains. L'Afrique demeure, en effet, un continent qui regorge de beaucoup de potentialités agricoles ; l'agriculture y représente le secteur d'occupation de la majeure partie de la population active.

Le Bénin, pays d'Afrique de l'Ouest, est un cas qui illustre bien cette situation : beaucoup de terres propices aux activités agricoles, une population majoritairement rurale qui s'adonne essentiellement à l'agriculture, une pluviométrie satisfaisante... Tout porte à croire que c'est un pays qui peut vivre réellement de son agriculture.

Mais le paradoxe est là, révélé par l'actuelle crise alimentaire qui démontre combien se porte mal l'ensemble de la politique agricole nationale. L'objectif d'une autosuffisance alimentaire est encore loin d'être atteint. Dès lors, on assiste à l'importation massive de produits agricoles dont l'impact économique et social au plan national demeure considérable.

Les producteurs locaux sont délaissés à eux-mêmes et survivent à la pauvreté, impuissants à conquérir le marché local et offrir des produits alimentaires de qualité et de quantité suffisantes aux populations.

Les consommateurs, quant à eux, perdent de jour en jour un mode d'alimentation locale, désormais tournés vers la consommation de produits importés souvent plus chers et de qualité douteuse. Ils forment ainsi un marché florissant pour les multinationales qui déversent sur les marchés nationaux africains des produits alimentaires dont l'impact sanitaire néfaste est de plus en plus avéré.

La présente crise alimentaire doit nous faire prendre conscience de la nécessité d'orienter nos priorités vers la définition et la mise en œuvre de politiques agricoles garantissant la sécurité et la souveraineté alimentaires au Bénin et en Afrique.

C'est pourquoi la présente plaquette a été réalisée pour éduquer les consommateurs sur l'impact de leur mode d'alimentation sur la sécurité alimentaire. Elle voudrait susciter également un éveil de conscience du consommateur par rapport à sa responsabilité dans la promotion de la souveraineté alimentaire assurée par le secteur agricole de notre pays.

Sur ce, je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué à rendre disponible cette plaquette. Ma gratitude va particulièrement à Monsieur Joseph DOSSOU, Enseignant et Chercheur à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey- Calavi et Vice-Président de l'Association Béninoise des Sciences et Technologies Alimentaires (ABESTA), et Mademoiselle Vénérande BALLOGOU dont l'assistance technique a été très satisfaisante.

Je voudrais également remercier toute l'équipe de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), qui a travaillé à mes côtés avec beaucoup d'abnégation et de professionnalisme. C'est pour moi l'occasion d'adresser mes sincères remerciements à Messieurs Etienne BADOU, Gildas HOUEHOU, Mathieu ODJO, Parfait HOUEHOU, et Mesdemoiselles Estelle A. Love DOGNON et Sandrine AKABE dont les efforts ont été mis à contribution pour la réussite de l'édition de cette plaquette. Puisse-t-elle être un réel instrument d'apologie de la Sécurité et de la Souveraineté Alimentaires au Bénin et en Afrique.

Romain Abilé HOUEHOU

Président de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin
(LDCB)

Introduction

La question de la sécurité alimentaire est devenue très préoccupante de nos jours. En effet, la crise alimentaire secoue actuellement l'humanité et ses effets continuent d'ébranler l'économie et la vie sociale des populations. Au Bénin en particulier, elle s'est manifestée essentiellement par une cherté des produits alimentaires qui a mis en difficultés la vie de plusieurs ménages tant dans les centres urbaines que les zones rurales.

A l'instar des autres pays de l'Afrique et du monde, le gouvernement béninois a adopté et mis en oeuvre certaines mesures nécessaires pour juguler la crise. Les allègements fiscaux, la création d'une Commission nationale de gestion de la cherté de la vie avec ses démembrés départementaux et communaux, l'institution du contrôle des prix, la campagne de sensibilisation et d'information sur toute l'étendue du territoire national, le Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (PUASA), la constitution de stock tampon, la subvention de certains produits, la mise en place de boutiques témoins, sont entre autres des solutions qui ont permis de résorber un tant soit peu l'impact de la crise alimentaire au Bénin.

Certaines de ces mesures sont demeurés transitoires pendant que d'autres présagent des résultats à long terme. La recherche de solutions durables aujourd'hui est donc un impératif qui doit sous-tendre nos réflexions et nos actions.

Pour accompagner le gouvernement dans la recherche de ces solutions à long terme, la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) propose la souveraineté alimentaire comme une alternative au problème d'insécurité alimentaire en initiant le programme « Actions pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires au Bénin (ASSAB) » financièrement appuyé par l'ONG internationale belge VECO.

Consommer local aujourd'hui garantit mieux le droit à l'information, et partant le droit à un choix responsable du consommateur du fait de sa maîtrise des conditions de production des aliments qu'il consomme. De même, la valeur nutritionnelle des mets locaux ainsi que leur qualité assurent une bonne santé au consommateur. De même, un mode de consommation locale est un grand facteur pour le Bénin de gagner en devises.

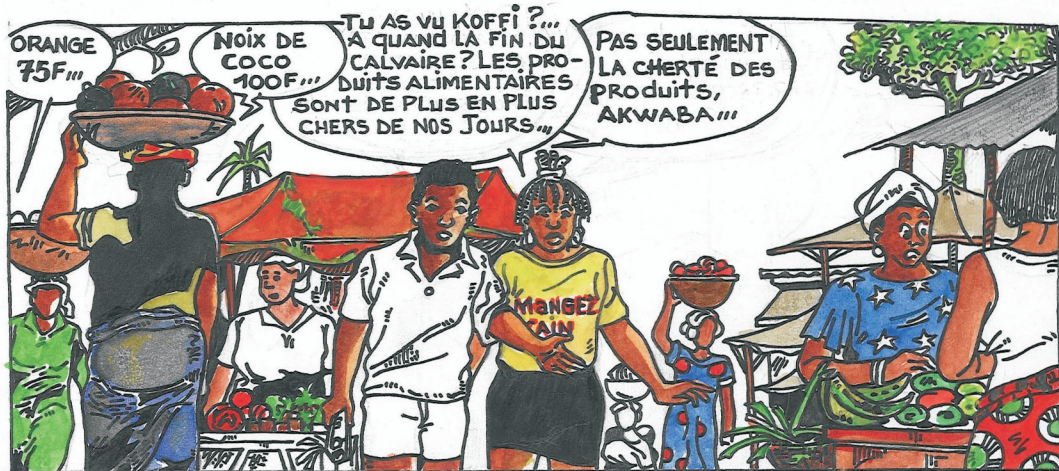
La recherche de solutions durables à la crise alimentaire nécessite donc un changement du mode de consommation, une promotion agricole locale, autrement dit une promotion de la souveraineté alimentaire au Bénin.

La présente plaquette réalisée dans le cadre du Programme ASSAB voudrait contribuer à un sursaut national face à l'impact qu'a notre mode de consommation sur la sécurité alimentaire dans notre pays, la République du Bénin. Elle vise à impulser un changement de comportement des consommateurs béninois quant à leur mode d'alimentation, inviter les consommateurs à valoriser les mets locaux, et faire la promotion du secteur agricole national en vue de réduire les effets de la crise alimentaire.

Elle abordera la définition des concepts de sécurité et de souveraineté alimentaires, ensuite une analyse comparative de quelques aliments locaux et importés, et enfin l'impact économique du mode d'alimentation des consommateurs au Bénin.

Mangeons autrement

pour notre sécurité et notre souveraineté alimentaire au Bénin



REGARDE TOUTES CES FEMMES ET CES ENFANTS AGGLUTINÉS DEVANT L'ENTRÉE DES BOUTIQUES TEMOINS DE L'OFFICE NATIONAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, ONASA!!!



NON SEULEMENT LES PRODUITS SONT CHERS, MAIS ILS NE SONT PLUS DISPONIBLES EN QUALITÉ ET EN QUANTITÉ SUFFISANTE : C'EST L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE TOTALE!!



C'EST INQUIÉTANT !!! OÙ ALLONS-NOUS VRAIMENT AVEC TOUT CELA !!!



AH OUI, ET MOI JE ME RÉJOUIS DE LA PRÉSENTE SITUATION

C'EST DU CYNISME OU QUOI KOFFI ?

NON AKWABA !!! JE PENSE PLUTÔT QUE LA CRISE ALIMENTAIRE ACTUELLE VA NOUS AMENER À UNE PRISE DE CONSCIENCE D'UN CERTAIN NOMBRE DE DÉFIS À RELEVÉ !!!



Mangeons autrement

pour notre sécurité et notre souveraineté alimentaire au Bénin

REGARDE TOUTES CES TERRES DÉFRICHABLES NON DÉFRICHÉES, CULTIVABLES ET NON CULTIVÉES !!!



TU VEUX PARLER AUSSI DE TOUTES CES VALLÉES PROPICES POUR LA CULTURE LOCALE MAIS LAISSÉES EN PÂTURE À LA BEAUTÉ DE LA NATURE !!!



BIEN SÛR ON POURRAIT VALORISER TOUTES CES POTENTIALITÉS NATURELLES POUR PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE ET OFFRIER AUX CONSOMMATEURS DES METS LOCAUX EN QUALITÉ ET QUANTITÉ À DES COÛTS RÉDUITS !!!

LA DISPONIBILITÉ EN GAMME DE PRODUITS LEUR DONNERA UN LARGE ÉVENTAIL DE CHOIX !!!



ILS SERONT EN OÙTRÉ ENCOURAGÉS À CONSOMMER LES METS LOCAUX QUI SONT D'UNE GRANDE VALEUR NUTRITIONNELLE !!!

AUTREMENT DIT, IL FAUT PROMOUVOIR LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE POUR RÉPONDRE AU PROBLÈME D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU BÉNIN ET EN AFRIQUE !!!



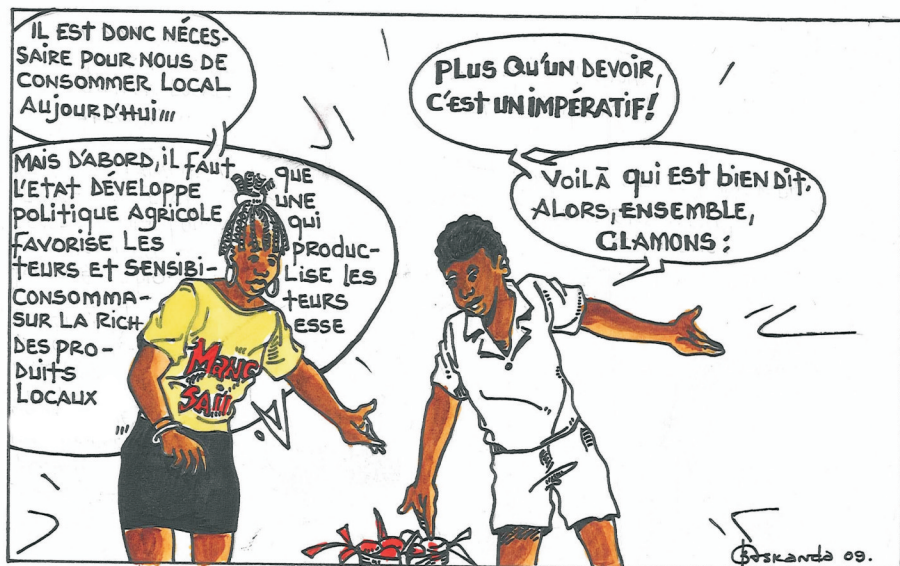
OUI! NOUS CONSOMMONS BEAUCOUP DE PRODUITS IMPORTÉS PLUS CHERS QUE NOS PRODUITS LOCAUX ET DONT NOUS IGNORONS ASSEZ DES CONDITIONS DE FABRICATION !!!

LES MALADIES QUI DÉCOULENT DE LEUR CONSOMMATION SONT D'AUTANT PLUS VRAIES QUE LA QUALITÉ DOUTEUSE DE CES PRODUITS EST UNE RÉALITÉ !!!

L'OBESITÉ INFANTILE EN EST UN EXEMPLE ASSEZ ILLUSTRATIF. NOUS NOUS PLAISONS À CONSOMMER DES PRODUITS À BASE D'ADDITIFS SOUVENT CANCÉRIGÈNES !!! QU'EST-CE QUE NOUS NOUS NOURRISONS MAL !!!



ENFIN! AKWABA, TU VOIS COMME MOI LA NÉCESSITÉ DE CONSOMMER LES METS DE CHEZ NOUS, QUI SONT SOUVENT DE BONNE QUALITÉ, PRODUITS DANS DES CONDITIONS ÉCOLOGIQUES AU LIEU DE FAIRE LA POLITIQUE MERCANTILISTE DES MULTINATIONALES !!!



CONSOMMONS

« LOCAL »

POUR LA SÉCURITÉ ET LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE AU BÉNIN.

1. La Sécurité Alimentaire et la Souveraineté Alimentaire

1.1 Définition des Concepts

1.1.1 La Sécurité Alimentaire

La sécurité alimentaire est le fait de disposer des aliments sains et à moindre coût par rapport au pouvoir d'achat du consommateur. Elle suppose donc trois paramètres : la disponibilité des aliments, le caractère sain des aliments et leur accessibilité financière.

Si les aliments existent en quantité suffisante et que les consommateurs n'y ont pas accès parce qu'ils sont chers, il y a insécurité alimentaire.

Si les aliments sont suffisamment disponibles et qu'ils ne sont pas de bonne qualité nutritionnellement et sanitaire, il y a également insécurité alimentaire.

De même, les aliments peuvent être de bonne qualité et à moindre coût, s'ils n'existent pas de façon suffisante, il y a toujours insécurité alimentaire.

Les trois paramètres de disponibilité, de qualité et d'accessibilité financière ne sont donc pas dissociables pour qu'il y ait sécurité alimentaire.

La question de la disponibilité des aliments

Parler de disponibilité des aliments, c'est justifier de l'existence en quantité suffisante de produits alimentaires. Il faut donc que les aliments existent réellement pour couvrir les besoins des consommateurs. En ce sens, une pénurie de produits alimentaires constitue un pan d'insécurité alimentaire.

Dans bon nombre de pays africains, les potentialités agricoles sont laissées en pâture à la beauté de la nature. Les objectifs vers une autosuffisance alimentaire sont encore loin d'être atteints. Ceci est dû à une mauvaise volonté politique de certains gouvernants ou à des difficultés climatiques et géologiques, comme c'est le cas des pays sahéliens et des régions lacustres.

La question de la qualité des aliments

La qualité des aliments s'apprécie selon leur valeur nutritionnelle et sanitaire. Les aliments doivent être autant nutritionnellement riches que conditionnellement sains pour ne pas porter atteinte à la santé du consommateur. Un aliment nutritionnellement pauvre peut donc porter préjudice au consommateur. C'est le cas par exemple de l'origine de certaines maladies comme le kwashiorkor, le marasme, le béri-béri, le scorbut, qui sont causées par une carence en certaines vitamines présentes dans les aliments.

De même, le caractère hygiénique des aliments doit être préservé pour nous éviter toute maladie d'origine microbienne comme le choléra, la grippe aviaire, les parasitoses, etc.

La question de l'accessibilité financière des aliments

Les aliments peuvent être disponibles, nutritionnellement riches et conditionnellement sains, mais cela ne garantit pas pour autant une sécurité alimentaire tant que les consommateurs n'y ont pas accès. Lorsque les produits sont chers et que les consommateurs les plus pauvres n'arrivent pas à s'en procurer, le problème de la faim n'est pas résolu. Il est donc nécessaire que les prix des produits alimentaires répondent au pouvoir d'achat du consommateur le plus pauvre pour garantir à tous un accès aux aliments.

1. La Sécurité Alimentaire et la Souveraineté Alimentaire

1.1.2 La Souveraineté Alimentaire

La souveraineté alimentaire, c'est d'abord la capacité d'un Etat à définir en toute indépendance son mode de production et de consommation de produits alimentaires. Il s'agit de la promotion de l'agriculture locale qui réponde aux exigences de diversité, de quantité, de qualité quant aux produits agricoles.

Parler de souveraineté alimentaire consiste donc à considérer les aliments comme une source de nutrition pour les communautés et les pays où ils sont produits en se focalisant sur un mode de consommation locale et une autosuffisance alimentaire. Il s'agit plus simplement de produire suffisamment ce que nous consommons et de consommer suffisamment ce que nous produisons sans que ne soit imposé par une quelconque force étrangère et par divers moyens, la consommation de produits alimentaires.

Une grande diversité culturelle des aliments permet aux consommateurs de choisir parmi une gamme importante de produits.

La souveraineté alimentaire consiste donc à donner priorité à la dimension nourricière de l'agriculture locale. Il faut donc éviter de soumettre les produits alimentaires à la marchandisation à outrance et de jouer sur les fluctuations des coûts du marché.

1.2 Consommer les produits de chez nous : quels avantages ?

Il est important de consommer les produits de chez nous pour plusieurs raisons :

La valeur nutritionnelle

La plupart de nos produits locaux ont une valeur nutritionnelle très importante. Par exemple l'huile de palme rouge (non raffinée ni traitée) est considérée comme l'aliment naturel le plus riche en vitamine A ; elle en contient environ 15 fois plus que la carotte.

Le caractère sain

Les aliments sont produits chez nous dans des conditions naturelles. Pas d'additifs ou produits chimiques pouvant entamer notre santé contrairement aux produits importés dont certains sont à la base de certaines pandémies comme l'obésité infantile, les maladies cardio-vasculaires, le diabète, etc.

La transparence quant au contenu

Le consommateur est suffisamment informé du contenu des aliments qu'il consomme lorsque l'aliment est produit chez nous. En ce sens, il y a une garantie du droit à l'information du consommateur.

Une condition de production écologique optimale

Les matières premières des aliments que nous consommons au niveau local sont produites dans des conditions écologiques optimales. La qualité des semences, leur caractère non transgénique sont des facteurs de qualité des produits que nous en obtenons. Par ailleurs, on note le respect des principes de sauvegarde de la biodiversité.

L'intérêt économique

En consommant les produits de chez nous, nous contribuons à faire éviter à notre pays le Bénin une perte en devises. Nous aidons ainsi nos producteurs à vivre de leurs ressources agricoles et les encourageons à produire davantage.

La valorisation des produits locaux



TU SAIS, JE VAIS TE DONNER UNE RECETTE: UNE POMME D'ANACARDE CONTIENT 4 FOIS PLUS DE VITAMINE "C" QU'UNE ORANGE !!! PRESSE LES POMMES ET CONSOMME LE JUS ET TU M'EN DIRAS DES NOUVELLES !!!



TU PLAISANTES?! LES POMMES D'ANACARDE QUE NOUS JETONS DANS LES CHAMPS APRÈS RECOLTE DES NOIX?! ELLES CONTIENNENT 4 FOIS PLUS DE VITAMINE "C" QU'UNE ORANGE?!

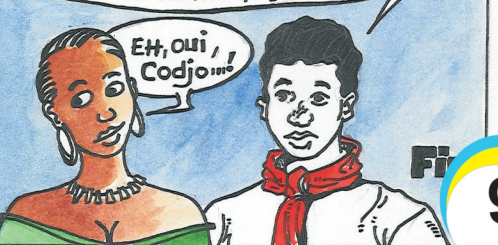


TU AS RAISON ASSIBA !!! NOUS IGNORONS BEAUCOUP LA VALEUR DE NOS PRODUITS LOCAUX !!! C'EST GRAVE !!!

Pourtant nos produits locaux sont nutritionnellement riches et sains !!!



IL SERAIT VRAIMENT IMPORTANT DE VALORISER NOS PRODUITS LOCAUX !!! MIEUX EN CES MOMENTS DE CRISE ALIMENTAIRE QUI MET À MAL LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES CONSOMMATEURS DANS NOTRE PAYS !!!



2. Etude de la valeur nutritionnelle de quelques produits locaux et importés

Les produits agricoles locaux sont une richesse alimentaire dont les potentialités ne sont pas encore totalement mises en valeur au Bénin. La production en elle-même est insuffisante. Seulement 22% des terres sont cultivées ⁽¹⁾. Sur les 80 000 tonnes de céréales consommées par an, le Bénin ne produit que 30 000 tonnes ⁽²⁾. C'est une situation assez déconcertante, sans compter cette propension des consommateurs à préférer les produits importés aux mets locaux. Pourtant nous pourrions tirer de nos matières premières agricoles plusieurs mets de qualité à un prix abordable. C'est le cas par exemple du niébé dont on pourrait tirer environ 15 produits alimentaires ⁽³⁾, le manioc 23 types d'aliments environ ⁽⁴⁾ et le maïs qu'on peut transformer en une quarantaine de produits alimentaires ⁽⁵⁾.

L'étude de quelques aliments dérivés des matières premières agricoles permet de nous rendre compte de leur valeur nutritive et de la qualité des aliments que nous avons chez nous consommés au Bénin.

2.1 L'huile rouge locale et les huiles raffinées importées

L'huile rouge est une huile produite à base des noix de palme. Elle est considérée comme l'aliment naturel le plus riche en vitamine A. En effet, elle contient 15 fois plus de vitamine A que la carotte. L'huile rouge a donc une valeur nutritionnelle très élevée en vitamine A. Elle joue un rôle incontestable dans la prévention contre la cécité nocturne.

Par ailleurs, elle est facilement accessible dans la mesure où elle est produite chez nous et peut couvrir toute la demande des consommateurs.

Par contre, les huiles importées dont nous savons peu des conditions de production, sont fabriquées à base de matières premières de qualité douteuse. Elles sont même à la base de certaines maladies comme l'obésité et autres maladies cardio vasculaires.

2.2 La pomme de cajou, le fruit de baobab et la pomme fruit importée

La pomme de cajou est un fruit très riche en nutriments. Elle contient 219 mg de Vitamine C pour 100 g du produit, soit environ 4 fois plus que l'orange et 8 fois plus que l'ananas; la pomme de cajou est donc un aliment très important en matière d'apport en énergie à l'organisme, de lutte contre des infections et le cholestérol. La pomme de cajou est aussi riche en vitamine A; elle en contient 3 fois plus que l'orange et 5 fois plus que l'ananas. Ainsi, participe-t-elle à la santé des yeux et des tissus vitaux. Sa teneur en magnésium est de 23 fois plus que l'orange et 28 fois plus que la mangue.

Ce fruit contribue beaucoup à la formation des os et de nos dents, à la relaxation de nos muscles, à l'anti-constipation; c'est aussi une anti-allergique. La pomme de cajou contient 2 fois plus de potassium que l'orange. Grâce à ce constituant, elle joue un rôle important contre l'hypertension et aide le cerveau à absorber de l'oxygène.⁽⁶⁾

De la pomme de cajou peuvent dériver plusieurs produits consommables comme des jus, des sirops, des liqueurs, des produits de la pâtisserie comme le pain, les gâteaux, biscuits, casse croûtes, etc.

1) Prof HOUSSOU P. Ingénieur Agronome/Programme de Technologie Agricole et Alimentaire (Porto-Novo)

2) Idem

3) Idem

4) Idem

5) Prof NAGO M. et al 1997

6) Prof DOSSOU J. et al 2008.

Le fruit de l'arbre à pain est un fruit à féculé riche en glucides (25,4 g dans 100 g du produit), en calcium (28 mg), en phosphore (34 mg), en fer (2,0 mg), vitamine B1, vitamine B2, vitamine C. (7)

La pomme fruit importée, quoi qu'elle ait un bon goût n'en demeure pas plus saine. Il faut surtout s'interroger sur les conditions de conservation. Par ailleurs, elles sont parfois vendues exposées à la poussière et aux microbes. Elle n'a pas la même teneur en vitamine que la pomme de cajou.

2.3 Fonio et le blé importé

Le fonio décortiqué dans sa composition est voisine des autres céréales. Mais il détient une richesse nutritionnelle particulière. D'abord il contient **332 calories** par rapport à **100 g** de la partie comestible du grain entier. Avec la même masse de grain, on retrouve dans le fonio pratiquement la même teneur en glucides (74,4 g) et en protéines (7,1 g) que la farine de blé (76,2 g et 10,3 g). Le fonio contient même plus de phosphore (191 mg) que le blé (76 mg) et plus de calcium (8,5 mg) que le blé (2,2). Mais la richesse du grain de fonio par rapport au blé est qu'il contient les vitamines comme le B1 et le B2, vitamines qu'on ne retrouve pas dans le blé (8). Le couscous de blé pourrait même être moins riche que le blé lui-même, par rapport au fonio valorisé comme couscous qui, n'ayant subi aucune transformation, pourrait conserver sa valeur nutritionnelle initiale.

Le fonio est donc un aliment qui n'aura rien à envier au couscous importé souvent conservé avec des produits chimiques.

Au lieu de dépenser 700 F pour acheter 500 g de couscous importé ou 1200 F pour 1 kg de couscous importé, le consommateur dépenserait moins pour obtenir 1 kg (togodo) de fonio (400 F). Il est donc préférable qu'on s'y intéresse un temps soit peu dans la mesure où le fonio participe beaucoup à notre sécurité alimentaire.

2.4 Les Crevettes et les produits d'assaisonnement importés

Les crevettes jouent un rôle très important dans l'assaisonnement des sauces. Les crevettes apportent à notre organisme beaucoup de protéines : **57,5 g** pour 100 g de crevettes sèches, soit un taux largement suffisant par rapport aux besoins protéiques journaliers d'une femme et d'un homme adulte qui sont respectivement **29 g** et **37 g**. Elles n'ont donc rien de comparable aux bouillons dont nous savons peu sur les conditions de production, encore moins sur la qualité des matières premières dont ils sont issus, sans mentionner les additifs utilisés pour leur conservation. Mieux encore, les crevettes contribuent à plus de 100% du besoin en calcium d'une femme enceinte ou allaitante, soit **2,7 g** disponible pour **1,0 g** ou **1,2 g** recommandé. La valeur nutritive et en particulier le caractère naturel de ces crevettes doivent être davantage reconnus. En effet, elles sont séchées par les productrices, de façon naturelle et sans aucune intervention chimique avant leur commercialisation.

En effet, ces produits d'assaisonnement importés sont généralement des hydrolysates de protéines animales (bœufs, poulets, poissons, crevettes, etc.) obtenus par décomposition de la matière première à l'aide d'acides forts (acide chlorhydrique, acide sulfurique,...). La neutralisation subséquente de l'acide utilisé ne dispense pas de résidu préjudiciable à la santé du consommateur.

Au Bénin, il est courant d'entendre le consommateur établir des relations de cause à effet entre la recrudescence des maladies cardio vasculaires et la consommation de ces produits d'assaisonnements importés. Même si ceci reste à prouver, ils sont vraisemblablement des sources de maladies qui nous tuent progressivement.

7) Table des valeurs nutritives de quelques aliments/ Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA)

8) Table des valeurs nutritives de quelques aliments/ Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA)

2.5 La possibilité de panification des céréales et tubercules locaux aujourd'hui

La panification est l'ensemble des opérations qui permettent d'obtenir du pain à partir de la farine, de l'eau, du sel et de la levure ou du levain. Il est donc faux de croire qu'il n'y a de pain qu'à partir de la farine de blé.

De nos jours, la science a mis au point de nouvelles formes de panification. D'abord, on peut panifier à partir des farines composées. Dans ce cas, il s'agit d'un mélange de différentes matières premières dans la fabrication de la farine qui doit servir à la panification. C'est le cas par exemple du manioc associé au blé qui est une farine qui contient de gluten. Mais il est réconfortant que le gouvernement béninois, à travers le décret n°2008/571 du 15 octobre 2008 portant utilisation de farines mixtes en panification et en pâtisserie, ait autorisé l'incorporation, à un taux de 15%, de la farine de manioc à la farine du blé dans la panification au Bénin. Ceci constitue une réduction de 15% du montant d'importation en blé et farine de blé au Bénin ; par exemple, sur environ 2 001 055 325 FCFA d'importation en blé et farine de blé en 2006, le Bénin économiserait environ 300 158 298 FCFA. C'est également une opportunité pour valoriser davantage les racines de manioc dans notre pays et en réduire les pertes post-récolte.

La seconde possibilité de panification consiste à rendre panifiable des farines sans gluten. Il y a quelques années, cela était impossible. Mais depuis 2001, la recherche a mis au point la gomme xanthane ⁽⁹⁾. Cette découverte est la clé qui permet aujourd'hui de rendre panifiable les céréales et tubercules produits chez nous. Mais des raisons politico-économiques mettent toujours un frein à la volonté de certains pays en Afrique à utiliser exclusivement leurs ressources agricoles locales dans la panification. C'est le cas du Nigéria qui avait décrété en 1987 ⁽¹⁰⁾ de ne pas importer du blé ou la farine du blé. Mais ces mesures ont été finalement abandonnées en 1992 ⁽¹¹⁾ du fait de la politique commerciale au niveau mondial quant au blé. A cette raison, s'ajoute la porosité des frontières : le blé ou la farine de blé entre souvent au Nigéria par la contrebande.

Il est important aujourd'hui de focaliser notre attention sur l'opportunité qu'offre aux pays africains dont le Bénin cette grande découverte. Il serait heureux de constater que les Grands Moulins installés ici et là dans plusieurs pays francophones ouest africains et qui répondent au besoin de commercialisation du blé offrent des farines panifiables à base de matières premières locales.

VECO
West Africa

9) DOSSOU J. : Développement de la technologie de la gomme xanthane pour l'industrie boulangère en Afrique ; rapport du projet ITAA (Dakar) ; Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, Niamey, Niger

10) Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (1998) ; Manuel Technique des Farines Composées ; Transformation des Farines Tropicales ; Bradford Press, Singapore.

11) Prof DOSSOU J.

3. L'intérêt économique d'un mode de consommation locale

La promotion de l'agriculture locale passe d'abord par la création d'un marché local. En effet, les producteurs et les transformateurs de produits locaux ont besoin de conquérir et de disposer d'un marché local facilement accessible. Ceci permettra aux producteurs et aux transformateurs de produits locaux d'améliorer leur productivité et vivre du fruit de leurs activités.

Consommer local permet aussi aux consommateurs de payer moins cher des produits facilement accessibles.

Par ailleurs, la création d'un marché potentiel local incitera à long terme les agriculteurs à non seulement accroître leur production mais contribuera aussi à réduire le taux d'importation de produits importés. La grande consommation de produits importés contribue à créer un marché pour les multinationales et les entreprises étrangères au détriment des secteurs de production locale. Une telle situation favorise un accroissement des importations alors que les exportations restent toujours à un taux faible. L'impact économique se traduit par une lourde perte en devise étrangère pour le Bénin pendant qu'on fait gagner d'autres pays en devise nationale. Par exemple le Bénin a importé en 2006 environ 2 001 055 325 FCFA de blé (grain ou farine). Ceci constitue une lourde perte économique pour le pays.

Le consommateur doit donc prendre conscience que consommer local, c'est participer indirectement à la promotion de l'économie nationale.

Qu'est ce que la LDCB ?

Constitution:

Créée le 20 Février 1998, la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) est une organisation qui œuvre pour la protection des Droits des Consommateurs dans un marché de plus en plus complexe. Elle a été reconnue par les autorités compétentes le 04 mai 1998 sous le numéro 98/101/MISAT/DC/SG/DAI/SAAP-Assoc.

Notre Vision

Notre vision est celle d'un Bénin dans lequel les consommateurs ont la possibilité d'accéder d'une part, sans risque et à moindre coût, aux biens et services de qualité, et d'autre part, d'exercer avec efficacité leurs droits et responsabilités en tant que consommateurs avertis.

Notre Mission

En tant qu'organisation professionnelle de développement, notre mission est d'être l'interface entre les structures publiques, les structures privées et les consommateurs dans la perspective de protéger et défendre les intérêts socio-économiques et sanitaires de ces derniers.

Ainsi, notre mission est de contribuer à l'instauration d'un environnement dans lequel, d'une part, sont respectés les modèles de production et de consommation de biens et services favorables à la protection du pouvoir d'achat, de l'environnement, de la santé, de la sécurité physique des consommateurs, et d'autre part, lui sont garantis l'exercice de ses droits et de ses responsabilités.

Nos Objectifs

- Œuvrer pour la fourniture de biens et services qui protègent la santé et assurent la sécurité des consommateurs ;
- Œuvrer pour la protection du pouvoir d'achat des consommateurs ;
- Faire des citoyens béninois des consommateurs avertis ;
- Eveiller la conscience des consommateurs sur leurs droits et responsabilités ;
- Œuvrer à la protection et à l'assainissement de l'environnement des consommateurs ;
- Promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.

Nos Expériences

En dix (10) ans d'existence, la LDCB a fait de l'information, de l'éducation, de la sensibilisation et de la protection du consommateur béninois son credo.

Des plaidoyers pour la qualité des biens alimentaires vendus aux consommateurs, à la dénonciation, à travers conférences publiques et conférences de presse, du caractère impropre des huiles frelatées, des poulets à la dioxine, de la vache folle, de certains céréales, de l'apparition de la grippe aviaire au Bénin, elle a occupé le terrain et mobilisé l'opinion nationale.

Dans le domaine de la régulation des prix de certains services d'utilité publique, comme les prix des télécommunications, elle a su faire adopter des réformes heureuses et salutaires ; ce qui a valu la nomination de son Président à l'Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications en Février 2007.

Sa campagne contre les OGM, sur les Droits et Devoirs du consommateur, les différentes études initiées sur la qualité des services de santé, sur la qualité et le coût des services de télécommunications, sur la qualité et le coût du loyer à Cotonou, Porto-Novo et Abomey-Calavi, sa publication « Guide du Consommateur au Bénin » lui ont valu une audience nationale et internationale.

Ses projets exécutés entre 1998 à 2008

Elle a initié, entre 1998 et 2008, quarante (40) projets avec son agence spécialisée dénommée Centre d'Informations Régionales pour le développement (CIRD). Elle a pu obtenir de financement pour quinze (15) projets sur les quarante (40) en 10 ans.

En somme, elle a exécuté en dix (10) années d'existence 15 projets avec l'appui financier et technique de ses partenaires tant nationaux qu'internationaux dans les domaines de :

- L'éducation du consommateur à connaître ses droits et responsabilités ;
- La sécurité alimentaire ;
- La sécurité sanitaire des aliments ;
- L'amélioration de la qualité des services d'utilité publique (eau, électricité, téléphone, services de santé, transport) ;
- L'accès à l'information du consommateur ;
- La lutte contre la corruption dans la consommation ;
- La responsabilité du consommateur dans le contrôle de l'élaboration et de l'exécution du Budget Général de l'Etat
- L'amélioration des coûts des services d'utilité publique au consommateur
- La représentation du consommateur dans le processus de prise de décisions par les institutions publiques et privées etc...

Partenaires

Ses partenaires nationaux et étrangers sont : PNUD ; FAO ; Consumers International, Cochrane, Safe Food International, Union Européenne, USAID, OSIWA, Anne Fransen Fund ; ALCRER ; WILDAF Bénin, Social Watch Bénin, l'Observatoire de lutte contre la corruption, Centre Béninois de Normalisation ; DANA, le programme OSCAR, l'Ong RTI International, l'ong VECCO Bénin, le Gouvernement du Bénin ; ABESTA etc..

Contacts de la LDCB

02 BP 1112 Cotonou
Tél : +229 21 35 24 58
Cell: + 229 95 95 51 90
E-mail : ldcb.cird@intnet.bj/
contact@ldcb.org

Site web: www.ldcb.org

PRESENTATION VECO WEST AFRICA

VeCo est une ONG internationale d'origine belge, active au Bénin depuis 1996 et travaille en partenariat avec des Organisations locales pour la mise en oeuvre de projets et programmes de développement au profit des organisations paysannes notamment. Depuis 2007, VECO est entré dans une phase de régionalisation de ses activités. L'espace couvert par VECO WA est composé du Bénin, du Burkina-Faso, du Niger et du Togo.

Le siège est basé à Cotonou avec des antennes dans chaque pays, et des partenaires géographiquement proches. Sa mission, soutenir les petits producteurs-trices organisés afin qu'ils puissent bâtir leur existence de façon digne et viable sur la base d'activités agricoles durables, contribuer à bâtir une société harmonieuse à travers l'alimentation adéquate pour tous et la promotion du dialogue. Cela se traduit par l'appui au développement de filières agricoles novatrices, le renforcement organisationnel et le développement institutionnel des organisations paysannes en vue d'offrir aux communautés rurales des services appropriés au développement des filières agricoles et ainsi induire le changement des politiques agricoles et législations défavorables à la sécurité alimentaire et l'agriculture durable.

De façon concrète, VECO WA veut :

- Contribuer à améliorer la position des petits producteurs –trices dans toute la filière agricole, de la production à la consommation, à partir de quelques maillons ciblés ;
- Contribuer à améliorer les politiques aux niveaux national, régional et international ;
- Stimuler des pratiques d'achat pour une consommation de produits issus de l'agriculture durable (avec accent sur les produits locaux).

Contacts de VECO WEST AFRICA

Fidjrossé Plage

01 BP: 3550 COTONOU

Tel. 21 03 83 03

Email: info@vecobenin.org

Site web: www.vredeseilanden.be

Contacts de la LDCB

02 BP 1112 Cotonou
Tél : +229 21 35 24 58
Cell: + 229 95 95 51 90
E-mail : ldcb.cird@intnet.bj/
contact@ldcb.org

Site web: www.ldcb.org

